

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU  
CONSEIL MUNICIPAL DE PRANZAC****Séance du 21 mars 2023****NOMBRE DES MEMBRES**

Afférents au Conseil Municipal : 15

En exercice : 15

Présents : 14

Votants : 15

L'an deux mil vingt-trois et le vingt et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de PRANZAC dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la salle communale de PRANZAC, sous la présidence de Monsieur Bernard TERRADE, Maire.

Date de la convocation : 13 mars 2023

**Présents :** Mmes, MM. Bernard TERRADE, Antonio GONZALEZ, Danielle BENELLI, Michel VALLADE, René FORT, Karine DEVAUT, Carla DE OLIVEIRA, Johann MOREAU, Karine RONCIN, Vanessa CORBINEAU, Mathieu SAUVAGE, Arnaud TROUSSELIER, Luc GARITEY, Evelyne PICHON

**Excusée :** Mme Fanny MERCIER a donné pouvoir à M. Bernard TERRADE

Monsieur Michel VALLADE a été désigné secrétaire de séance.

Délibération n° 2023\_03\_08

**VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2023 - BUDGET LOTISSEMENT**

Monsieur Bernard TERRADE, Maire, présente le projet de Budget Primitif 2023 concernant le budget lotissement.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire,

Après en avoir délibéré,

LE CONSEIL MUNICIPAL, à l'unanimité,

ADOpte le Budget Primitif 2023 concernant le budget lotissement :

	SECTION DE FONCTIONNEMENT	SECTION D'INVESTISSEMENT	TOTAL DES SECTIONS
DEPENSES	224 885,15	469 173,20	694 058,35
RECETTES	224 885,15	469 173,20	694 058,35

**POUR = 15 - CONTRE = 0 - ABSTENTION = 0**

FAIT ET DELIBERE EN MAIRIE,  
LES JOUR, MOIS ET AN QUE DESSUS

POUR COPIE CONFORME AU REGISTRE

Le Maire,  
Bernard TERRADE

